**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-troisième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de l’Ethiopie**

(Genève, le 14 mai 2019 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 0min 55s

Lue par : SEM Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d’abord, souhaiter une cordiale bienvenue à la délégation éthiopienne et la féliciter pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Mali relève, pour s’en féliciter, l’incidence positive sur le climat social et le respect des droits humains, des développements récents de la situation politique en Ethiopie depuis le 02 avril 2018.

Ma délégation apprécie en particulier, les nombreuses initiatives prises par l’Ethiopie pour assurer une meilleure protection et une jouissance optimale des droits de l’Homme aussi bien par ses citoyens que par les personnes vivant sur son territoire, notamment les réfugiés.

Le Mali salue les mesures volontaristes prises par le gouvernement éthiopien en vue d’améliorer l’accès des femmes aux postes nominatifs et électifs, lesquelles ont permis à plusieurs d’entre elles d’accéder aux plus hautes sphères de l’Etat.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande à l’Ethiopie de :

1. Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
2. Adopter le projet de loi visant à favoriser une plus grande participation des organisations de la société civile aux travaux liés aux droits de l’Homme.

Le Mali souhaite plein succès à l’Ethiopie à l’occasion de ce passage à l’EPU.

Je vous remercie.